

## Objectif de l'OPCVM

Le FCP est un OPCVM nourricier de l'OPCVM maître ALLIANZ EURO CREDIT SRI R.

Rappel de l'objectif de gestion de l'OPCVM maître :

Le fonds a pour objectif d'offrir aux souscripteurs une performance supérieure à l'indice "Iboxx non souverains" en tirant profit des titres obligataires non-souverains et privés sélectionnés selon des critères à la fois financiers et extra-financiers

Les performances du nourricier peuvent différer de celles du Maître en raison de ses propres frais de fonctionnement et de gestion.

## Caractéristiques du fonds

Actif net	( CouD )	27,92 M€	Frais de gestion fixes maximum	0,72% TTC
VL	( CouD )	140,17	Frais de gestion variables	Non
Nombre de parts	( CouD )	199 164,69		
Devise de référence		EUR	Commission de souscription	1,50 %
Affectation des résultats	Capitalisation et/ou Distribution		Dont acquis à l'OPCVM	0,00 %
			Commission de rachat	0,00 %
			Dont acquis à l'OPCVM	0,00 %
Forme Juridique	FCP nourricier *		Fréquence de valorisation	Quotidienne
Classification AMF	Obligations et autres titres de créances libellés en euro		Nature de la valorisation	Cours clôture
Classification Morning Star	Oblig Europe		Limite horaire de soucription rachat	11h30
Code Isin	FR0000449456		Cours de soucription rachat	Cours Inconnu
Durée de placement recommandée	3 ans		Frais de gestion du fond maître	0,7176% TTC
Date d'agrément AMF	26 septembre 2000		Frais de gestion indirects max. du maître	0% TTC
Société de gestion	Allianz Global Investors France			
Banque dépositaire	Société Générale			

\*Fonds maître ALLIANZ EURO CREDIT SRI R

## Commentaire du gérant

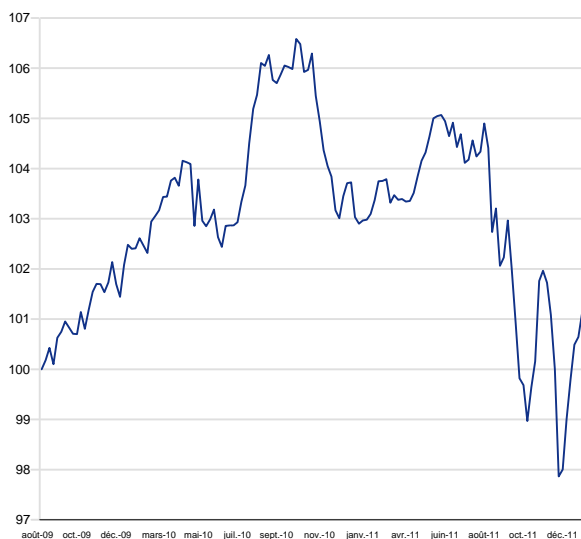
Les thèmes de décembre ont été ceux du devant de la scène depuis cet été: la crise des dettes souveraines en Europe, les interventions des dirigeants politiques avec le sommet européen du 9 décembre, les plans de rigueur en Espagne et en Italie, les actions des banques centrales avec la baisse de leur taux directeur, les agences de notation mettant la pression sur les banques et les états européens; le tout sur fond de crainte d'une dégradation des conditions macro-économiques. Dans ce contexte compliqué mais suite à la capitulation de novembre et grâce au plan de financement à long terme des banques par la BCE baissant la pression sur les dettes bancaires, les marchés du crédit ont connu un rebond dans des volumes d'opérations faibles.

L'excess return de l'indice Barclays €Agg Corp de +117bps s'explique par +36bps sur les industriels, +51bps sur les services aux collectivités et +197bps sur les financières. La surperformance du fonds de 71bps contre son benchmark s'explique essentiellement par la normalisation du prix des dettes bancaires dont le rebond fut aussi violent que la baisse survenue en novembre. L'exposition aux entreprises ayant une bonne notation ISR augmente de 2% à 97% pour le fonds contre 77% pour son benchmark.

Le marché primaire a été faible en raison de la trêve de fin d'année. Le fonds a participé au primaire de sociétés aux fondamentaux solides: Akzo Nobel, Vinci, Eutelsat, Unibail et Linde. Dans la dynamique des obligations bancaires callées ces dernières semaines, le fonds s'est positionné sur BNP 17 call 01/12, Natixis 17 call 01/12 et Std Chtd 17 call 02/12. Le rebond de décembre a été mis à profit pour prendre des bénéfices sur des obligations ayant fortement rebondis: BFCM T1, CL T1, SG T1, BBVA Snr, Arcelor, Telefonica.

## Performance et risque du fonds ALLIANZ EURO OBLIGATIONS CREDIT ISR

### Evolution de la performance



OPCVM

### Indicateurs de risque

Calculés sur la base de 52 semaines

Volatilité du fonds	4,90 %
Ratio de Sharpe	-0,69
Sensibilité de l'OPCVM	3,74

### Indicateurs de performance

Calculés sur la base de 122 semaines

Gain maximal du fonds	6,62 %	
Perte maximale du fonds	-8,18 %	
Délai de recouvrement du fonds (non atteint)	+ de 35 j	
Mois positifs	15	
Mois négatifs	13	
Meilleur mois / Meilleure performance	déc. 2011	3,20 %
Moins bon mois / Moins bonne performance	nov. 2011	-3,89 %

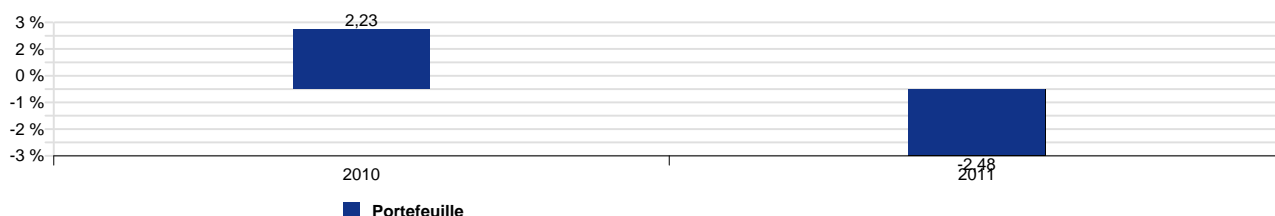
## Performances en euro

## Performances

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	Origine (annualisé)
Portefeuille	-2,48%	3,20%	1,46%	-2,48%	1,14% (0,49%)

\* La période 1 mois s'entend depuis le 30 novembre 2011, 3 mois depuis le 30 septembre 2011, YTD depuis le 31 décembre 2010, 1 an depuis le 31 décembre 2010, Origine depuis le 31 août 2009

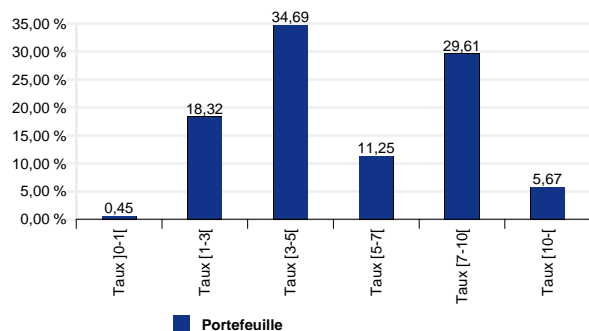
## Performances annuelles



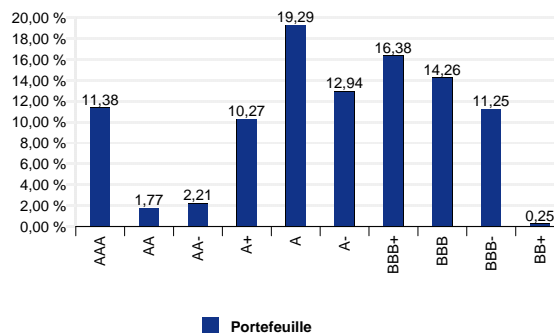
## Répartitions des actifs sous gestion

## Répartition du fonds maître par maturité

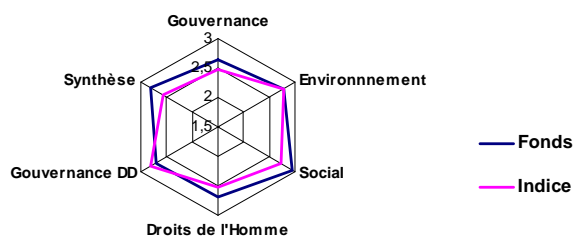
\* Contribution à la sensibilité



## Répartition du fonds maître par rating



## Profil ESG (calculé sur le périmètre des titres notés)\*\*



## Note Moyenne\*\*

Fonds	2,80
Indice	2,58

## Principales lignes du fonds\*

Valeurs	En % de l'actif	Note ESG**
SCHATZ 1203	19,52 %	3,56
EURO BOBL 1203	-10,55 %	3,36
ALLIANZ SECURICASH SRI I	3,61 %	2,56
EURO BUND 1203	2,28 %	3,56
JPM CHASE TF/TV 31/05/17 *EUR	2,12 %	2,30
BAT IF 5.375% 29/06/17 *EUR	2,07 %	3,91
GE CAP 4.75% 30/07/14 *EUR	1,89 %	2,42
FORTIS BQ EURIB3 17/01/17 *EUR	1,75 %	3,18
BT TF 11/07/14 *EUR	1,72 %	3,83
UNIBAIL 4.625% 23/09/16 *EUR	1,58 %	2,99
<b>Total</b>	<b>25,98 %</b>	

## Répartition par classe d'actifs

Type d'actifs	En % de l'actif
Produits de Taux	94,59 %
Futures	12,15 %
Liquidités et monétaire	-6,73 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

## Taux de sélectivité ESG et droits humains

49,5% des titres de l'univers taux et monétaire d'AllianzGI Investments Europe sont éligibles sur le plan ESG et droits humains

\*\* Echelle de notation de 0 à 4. 100% des titres en portefeuille doivent avoir une note sur le critère droits humains supérieure à 1.5 et au moins 95% des titres doivent avoir une note ESG supérieure ou égale à 2 (la note ESG étant calculée à partir d'une moyenne pondérée des 3 autres critères - pondération variant selon le secteur ou type de l'émetteur).

Ce document est produit à titre d'information uniquement et ne doit pas être considéré comme une offre de vente ou de souscription. Il ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Avant de souscrire à ce produit, vous devez vous procurer et lire attentivement la notice d'information, agréée par l'AMF, disponible auprès de Allianz Global Investors France SA et des entités qui commercialisent les fonds. AllianzGI France et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas de pertes directes ou indirectes, causées par l'utilisation des informations fournies dans ce document. Compte tenu des risques d'ordre économique et boursier, il ne peut être donné aucune assurance que ce produit atteindra son objectif. La valeur des actions / parts d'OPCVM peut aussi bien diminuer qu'augmenter. Les résultats sont indiqués bruts de frais éventuels de souscription-rachat-conversion et de taxes. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.